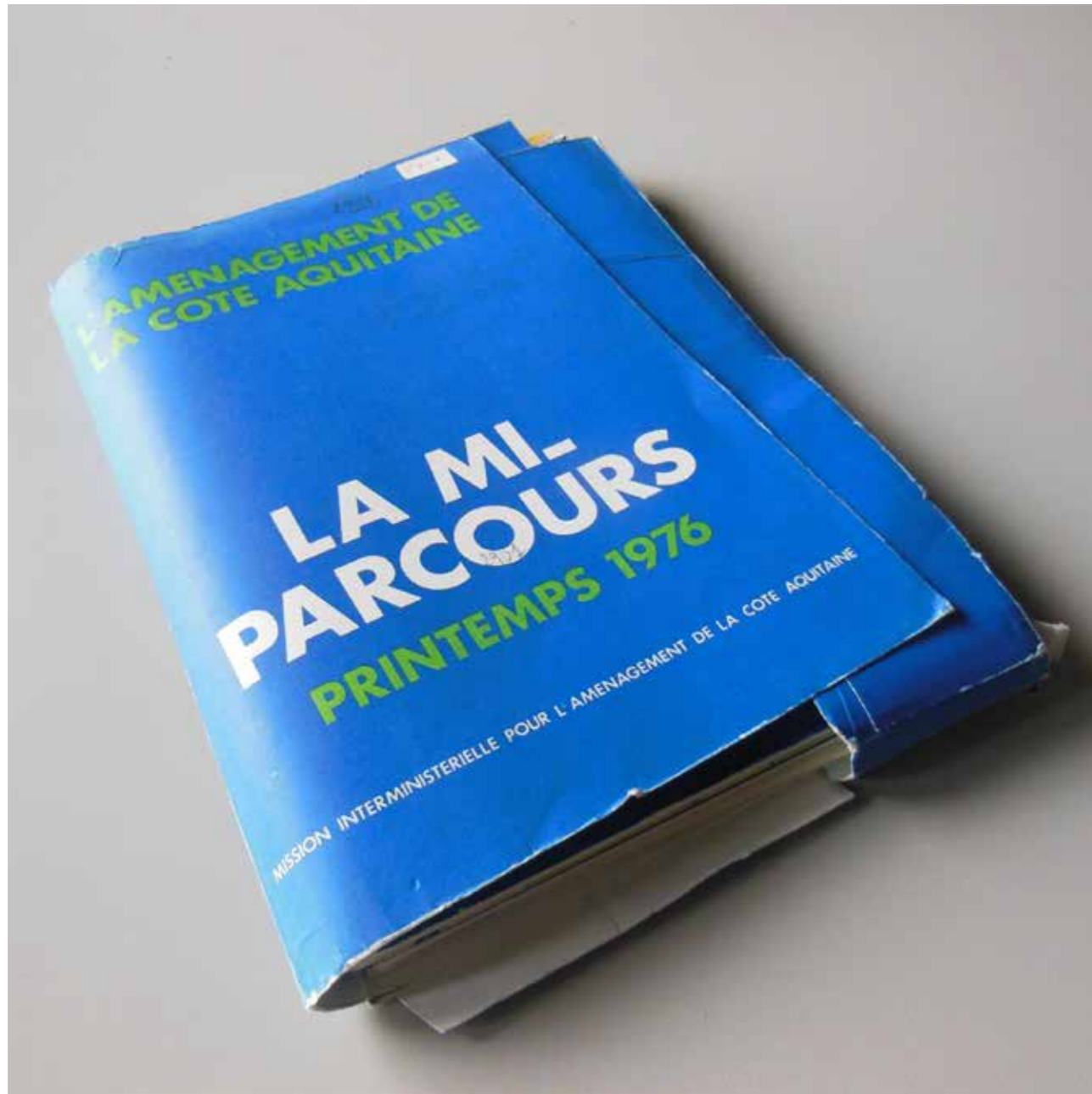


Mise en abyme d'un plan et paysages enchâssés

Hélène Soulier et Aurélien Ramos



La découverte des projets d'aménagement de la côte aquitaine issus de la MIACA, amène à faire l'expérience d'une contradiction qui est au cœur de la question de la planification territoriale : comment concilier la perception de l'action planificatrice avec celle, immédiate, du terrain ? Les projets de la MIACA sont particulièrement révélateurs à cet égard. Guidé par des principes interdépendants de développement urbain et de protection du paysage, l'aménagement de la côte aquitaine se structure selon une alternance des zones à urbanisées (UPA) et de zones protégées (SEN). Il s'agit là d'un geste fort à l'échelle du territoire, un schéma extrêmement lisible qui se révèle également très explicite lorsque l'on observe les photographies aériennes de la côte. Sur le terrain en revanche, cette alternance à l'échelle de la côte se traduit moins par des ruptures franches que par des transitions douces entre zones urbanisées et zones forestières. La topographie accidentée du milieu dunaire et le couvert végétal homogène contribuent à perturber la perception de cette structure territoriale. De plus, les UPA intègrent en leur sein, des espaces naturels protégés qui garantissent leur assimilation au paysage lacustre, dunaire et forestière du territoire. (Dans l'UPA 3 par exemple, il n'y a pas de continuité urbaine entre Lacanau et Carcans-Maubuisson, les deux pôles touristiques étant séparés par la Réserve Naturelle de l'Etang du Cousseau)

En revanche, parcourir ce territoire avec en tête le plan d'aménagement de la côte permet de mettre en lumière une particularité de ce schéma : les différentes opérations d'habitat au sein des UPA semblent reproduire à échelle réduite la structure d'alternance qui guide le plan de la MIACA. La ZAC de l'Ardilouze ou celle de Carcans-Maubuisson illustrent parfaitement ce principe : les unités de logements s'organisent en opérations distinctes, en « poches » isolées les unes des autres par la forêt. La volonté explicite de l'architecte Joseph Belmont de fabriquer des « communautés évoquant les villages d'autrefois » se traduit par une perception assez labyrinthique d'un espace fragmenté où les opérations bâties sont noyées dans les interstices forestiers épais. En poursuivant ce schéma, on retrouve, au sein de certaines opérations d'habitat ce principe d'unités bâties séparées les unes des autres par des espaces-tampons forestiers. C'est le cas notamment dans la ZAC de Carcans-Maubuisson pour le village VTF les Oyats Sylvadour organisé en petits sous-ensembles de logements reliés les uns aux autres par des cheminements au cœur de la forêt. On peut parler alors d'une sorte de mise en abyme d'un principe de planification territoriale, un enchâssement d'échelles reproduisant à l'échelle d'une opération de logements puis à l'échelle d'une UPA, un structure organisant toute une région. On peut voir dans ce processus d'enchâssement des formes construites l'imprégnation profonde d'un principe de planification. L'objectif de préservation du paysage et des milieux naturels se joue non seulement à échelle régionale mais aussi dans la relation immédiate qui se noue entre habitat et environnement.

Néanmoins quelle pérennité peut avoir cette structure particulière ? Si l'alternance entre UPA et SEN semble instituée par les documents d'urbanisme règlementaires, qu'en est-il à l'intérieur des zones urbanisées ? Et a fortiori, alors que les pratiques touristiques sont en train de se transformer, alors que les populations elles-mêmes changent, alors que l'influence grandissante du pôle métropolitain bordelais pousse à la substitution de l'habitat saisonnier par l'habitat sédentaire, quel avenir pour ces espaces interstitiels ?

Des questions, de fait, restent ouvertes en ce qui concerne l'avenir mais il est essentiel de souligner que depuis une quarantaine d'années, la structuration géographique (dune, arrière dune, lac et forêt) a pu présenter une lisibilité exceptionnelle sur la côte atlantique française grâce au projet de la MIACA. A grande échelle, les routes systématiquement perpendiculaires à l'océan permettent une perception géographique de l'ordre de la coupe sur le paysage et d'alterner à travers les différentes composantes de ces milieux. Soulignons d'autre part la démarche sociale sous-tendue dans les ensembles architecturaux et paysagers qui ont permis à nombre de familles d'accéder au tourisme de la côte. La dimension expérimentale de la Mission offre encore des logements en bois de qualité et les dimensions et agencements que certaines opérations montrent traduisent des usages, des rapports de voisinage dans des situations de forêts très intéressants.



ZAC DE L'ARDILOUZE

RESIDENCE DU GOLF